



Dépôt de plainte auprès du procureur de la république

Par **VINCHES**, le **04/02/2009** à **17:06**

Bonjour ,

De l'argent a été retiré sur mon compte postal par une personne autre que moi .

Un dépôt de plainte peut-il être déposé plusieurs années après ?

D'avance MERCI pour la réponse .